

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 avril 2021 - Délibération n° 2021/04/40

Objet : STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU LAC DE VASSIVIERE – APPROBATION DE LA MODIFICATION.

L'an deux mille vingt et un, le 20 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 13 avril 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène - MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – FILEYSSANT Jean-Hubert – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – VERGNAUD Didier - DUBREUIL Raymond – LANDREVIE Laurence – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – ROYERE Joël – SALADIN Christine – POITOU-LE BIHAN Delphine - LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – TRUFFINET Jean-Claude – RICARD Jean-Michel - CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : DUBOUIS Sandrine – SPRINGER Liliane – FINI Alain – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – MAGOUTIER Gérard - CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick - DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – LAROCHE Michel - LAGRANGE Serge – SANGRELET Gilbert – CANFORA Carmine – BORDES Gilbert - TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre - PATAUD Annick.

Pouvoirs (considérant la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 permettant à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

1. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.
2. M. FINI Alain donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
3. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
4. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
5. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
6. M. LAGRANGE Serge donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.
7. M. CANFORA Carmine donne pouvoir à M. NOURRISSEAU Pierre-Marie.
8. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.
9. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.

Suppléances : M. FILEYSSANT Jean-Hubert remplace M. MAGOUTIER Gérard – M. VERGNAUD Didier remplace M. CLOCHON Bruno – Mme LANDREVIE Laurence remplace M. FERRAND Marc – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick - M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : M. DERIEUX Nicolas

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	49			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
49	-	-			

Vu l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

M. Le Président indique que le Syndicat Mixte du Lac de Vassivière a procédé à une modification de ses statuts par délibération du Conseil Syndical en date du 30 mars 2021.

La Communauté de communes Creuse Sud-Ouest bénéficie désormais d'un délégué supplémentaire et le montant de la contribution annuelle s'élève à 79 120 € soit 4,56% du total des participations (somme inchangée).

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil communautaire :

- Valide la modification statutaire du Syndicat Mixte du Lac de Vassivière ;
- Autorise M. Le Président à signer l'ensemble des pièces permettant la bonne réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

